

Bientraitance

Public

Professionnels du secteur social, médico-social, sanitaire.

Prérequis

Aucun.

Objectifs

Maîtriser les aspects juridiques liés à la violence et la maltraitance.

Identifier les facteurs favorisant la maltraitance et connaître les formes de maltraitance.

Identifier les facteurs favorisant la bientraitance.

Programme (adaptable en fonction de vos besoins)

Le concept de Bientraitance

- La Bientraitance : une démarche personnelle et institutionnelle visant à répondre aux besoins des usagers, dans le respect de leur projet.
- La Bientraitance : une culture professionnelle et institutionnelle qui passe par le respect des droits des usagers, d'un ajustement permanent à l'évolution et par la mémoire du risque de maltraitance.

Le concept de Maltraitance

- La Maltraitance institutionnelle : une préoccupation relativement nouvelle des pouvoirs publics :
 - De la Maltraitance familiale à la Maltraitance institutionnelle.
 - Les notions de «vulnérabilité» et d'«autorité de fait» introduites dans le Code pénal en 1992 au regard de la notion du «prendre soin».
 - Les réponses publiques : respect des droits et libertés des usagers, outils de mise en œuvre, démarche d'évaluation, Plan national de développement de la Bientraitance, recommandations de l'ANESM.

Définition de la Maltraitance institutionnelle

- Un concept social et évolutif.
- Des infractions du code pénal qui sanctionnent des comportements violents ou négligents.
- Les différentes violences en institution : de quoi et de qui parle-t-on?
- Les définitions proposées par la doctrine et l'utilisation d'un concept de droit médical : la «raison proportionnée».

L'identification des facteurs de risques de maltraitance

- La démarche de gestion des risques a priori.
- La démarche de gestion des risques a posteriori.

Promouvoir une culture de la Bientraitance dans l'institution

- Une réflexion quotidienne autour des pratiques professionnelles, du sens de sa mission eu égard aux droits et libertés des usagers accompagnées et des difficultés rencontrées.
- 4 repères élaborés par l'ANESM — Identification des freins et propositions d'actions réflexives.

Méthodes et modalités pédagogiques

En présentiel.

Recueil des attentes.

Tour de table.

Pédagogie active, centrée sur l'apprenant et ses expériences issues du terrain (apports théoriques et pratiques, éclairage sur les situations professionnelles apportées).

Échanges avec le groupe et construction de savoirs.

Modalités et délai d'accès

Modalités et délai d'accès à la formation : ces informations sont transmises aux apprenants par l'employeur en amont de la formation.

Délai de mise en place de la formation : 10 jours minimum à partir de la planification des dates.

INTRA/Sur-Mesure

Durée : 2 jours (14 heures)

Intra

Lieu : dans votre structure

Dates et coût : nous contacter.

Sur-mesure

Vous souhaitez adapter ce programme à vos besoins ? Contactez notre équipe pédagogique dont la spécialité est la conception de solutions de formation sur-mesure.

Animation

Formatrice - juriste - spécialiste ESMS

Nombre de participants

Min : 3 | Max. : 12

Modalités d'évaluation

Evaluation de l'atteinte des objectifs en début et en fin de formation.

Evaluation de satisfaction.

Votre contact

Pôle Formation Continue, Conseil et VAE

Hélène TESSON

02 47 62 33 36

formation.continue@its-tours.com

Pour l'accueil des personnes en situation de handicap, vous pouvez adresser vos questions à l'adresse : referent.handicap@its-tours.com

N° de Déclaration d'Activité : 24 37 00082 37

Ce numéro ne vaut pas agrément de l'État.

Mise à jour du 03/06/2026 v3